



## Outil pour l'auto-évaluation: Les Enfants et le VIH

Le VIH et le SIDA ont eu un impact immense sur les enfants à travers le monde entier. De manière globale, l'on estime à 2,1 millions le nombre d'enfants vivant avec le VIH tandis que des millions d'autres enfants sont directement affectés par le VIH – ayant perdu un parent suite à une maladie liée au SIDA, par exemple, ou vivant avec un membre de la famille malade ou encore, vivant dans un ménage ayant accueilli des enfants orphelins. Nombre d'autres enfants sont indirectement affectés par le VIH à travers ses effets sur la communauté : le VIH a réduit le nombre d'enseignants et d'agents de santé, il a affecté le patrimoine des communautés à cause de la maladie qui sévit chez les chefs de famille et surtout, le VIH a rendu la survie et le développement des enfants plus difficiles.

Une nourriture insuffisante, une mauvaise nutrition et le manque d'accès à l'éducation et aux soins de santé peuvent constituer des problèmes graves pour tous les enfants dont la vie est affectée par le VIH. Nombre d'enfants vulnérables sont aussi confrontés à la discrimination, aux abus et à l'exploitation. Les lois et les politiques existantes ne les protègent pas suffisamment, en particulier les millions d'enfants qui n'ont ni extraits de naissance ni papiers d'identité.

Des barrières sociales et culturelles importantes restreignent la disponibilité des informations et des services de santé sexuelle et de VIH pour les jeunes, rendant difficile leur protection contre le VIH. Dans la plupart des cas, les enfants n'ont pas voix au chapitre dans les décisions qui ont trait à la vulnérabilité de leurs familles par rapport à l'impact du VIH, par exemple : les décisions concernant la poursuite de leurs études ou le rôle qu'ils pourraient jouer dans la contribution au revenu du ménage. Et pourtant, les garçons et les filles ont démontré une immense résilience et créativité dans la riposte à l'impact au VIH dans leurs vies et ils représentent trop souvent une ressource non reconnue ou non exploitée au sein des ménages et des communautés.

Le Code de bonnes pratiques pour les ONG ripostant au VIH/SIDA (le « Code ») recommande que les ONG qui assurent des services et des programmes pour les enfants affectés par le VIH appliquent les principes de la Convention relative aux droits des enfants (CRC) ainsi que les conventions régionales ou nationales quand elles existent, comme la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant africain. Le CRC prescrit une série de droits universels pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans qui se rapportent à ce dont ils ont besoin pour survivre, notamment le droit à la survie, à la sécurité, à l'appartenance, le droit d'être entendu et de se développer. Tous les droits sont considérés comme égaux en importance et se renforçant mutuellement.

### Le Code identifie un principe clé sur les enfants et le VIH :

- Nos programmes pour les orphelins et les enfants vulnérables affectés par le VIH et le SIDA (OEV) sont centrés sur l'enfant, axés sur la famille et la communauté et fondés sur les droits.

Cette liste de vérification pour l'auto-évaluation vous aidera à évaluer à quel point votre organisation réussit à mettre en œuvre ces principes. Les questions sont conçues comme des points de réflexion/directives vous permettant d'identifier les domaines qui se trouvent déjà à un niveau de « bonne pratique » et les domaines qui ont besoin d'être développés et renforcés.

### auteur

Cette liste de vérification a été élaborée par World Vision International.



## Outil pour l'auto-évaluation: Les Enfants et le VIH

### Instructions pour l'auto-évaluation

Cette liste de vérification devrait être remplie par un groupe de trois à cinq membres du personnel qui sont impliqués dans les programmes pour les enfants affectés par le VIH dans votre organisation.

Veuillez indiquer votre réponse à chaque question en cochant la case appropriée.

- O Oui, nous faisons ce travail/cette activité
- I Insuffisant, en préparation ou à l'étude
- N Non, nous n'avons pas encore entrepris ce travail/cette activité
- NP Non pertinent pour notre travail

**Soyez honnête s'il vous plaît en remplissant cette liste de vérification.** Votre score variera probablement d'un module à un autre en fonction de votre domaine d'expertise.

**Il n'y a pas de processus formel de notation pour cette évaluation. Nous suggérons plutôt que vous examiniez les questions pour lesquelles vous avez répondu « non » ou « insuffisant » et que vous choisissiez, pour votre organisation, les domaines les plus pertinents qui auraient besoin d'être améliorés à court terme.**

### le Code

Le Code de bonnes pratiques pour les ONG ripostant au VIH/SIDA (Le « Code ») a été créé par une importante coalition d'ONG en vue d'offrir une vision partagée des bonnes pratiques sur la base desquelles les ONG peuvent s'engager et être tenues comptables.

Le Code décrit les principes et les pratiques qui sont éclairés par des preuves et qui sous-tendent les ripostes réussies des ONG au VIH. Il identifie un ensemble de domaines qui sont essentiels aux programmes de VIH et articule des principes fondamentaux qui devraient s'appliquer aux programmes de VIH dans chacun de ces domaines.

Ces principes représentent une référence, en montrant des exemples de bonnes pratiques que les ONG peuvent chercher à atteindre avec le temps.

**Pour de plus amples informations sur le Code, veuillez visiter notre site web : [www.hivcode.org](http://www.hivcode.org)**

### Plan d'action

Nous vous incitons à utiliser cet outil pour identifier les domaines que votre organisation a besoin de renforcer en vue d'atteindre un niveau de « bonne pratique », puis à élaborer un bref Plan d'action qui présente des exemples de LA MANIERE DONT vous comptez améliorer votre travail sur les enfants et le VIH au cours des six prochains mois. Vous pouvez utiliser le modèle du Plan d'action fourni à la fin de ce module ou créer le vôtre.

**Huit questions clés ont été mises en évidence en rouge dans la liste de vérification.** Ces questions portent sur des points fondamentaux que vous devez examiner en premier en évaluant les programmes de votre organisation pour les enfants affectés par le VIH. En élaborant votre Plan d'action, gardez ces questions à l'esprit. Si vous avez répondu « non » à l'une d'entre elles, traiter de ces questions serait un bon point de départ pour l'amélioration de vos programmes !

#### Comment sauvegarder le Plan d'action :

Remplissez le module de l'auto-évaluation et le Plan d'action sous format électronique, sauvegardez le fichier et envoyez-le au Secrétariat du Code par e-mail. Le Secrétariat accordera à toutes les ONG qui soumettent des Plans d'action le statut d'« ONG de mise en oeuvre » et de signataire en bonne et due forme du Code. Après une période de six mois, nous vous demanderons de mesurer vos progrès sur la base de votre Plan d'action.



## Liste de Verification

**Veillez indiquer votre réponse en cochant la case appropriée.**

- O** Oui, nous faisons ce travail/ cette activité
- I** Insuffisant, en préparation ou à l'étude
- N** Non, nous n'avons pas encore entrepris ce travail/ cette activité
- NP** Non pertinent pour notre travail

## A

### Principes organisationnels

Pour s'assurer que les questions concernant les enfants sont pleinement prises en compte dans la conception et la mise en œuvre des programmes, les organisations doivent prendre des mesures pour inclure la sensibilité à l'âge et les besoins des enfants dans la manière dont l'organisation est gérée.

#### A.1: Structure et gestion organisationnelles

##### Systemes et procedures pour protéger les enfants et assurer un environnement favorable à l'enfant

**O**  **I**  **N**  **NP**

1. Votre organisation dispose-t-elle d'une politique de protection de l'enfant écrite ?

**O**  **I**  **N**  **NP**

2. **Existe-t-il des systèmes pour garantir que la politique de protection de l'enfant dans votre organisation est mise en œuvre et suivie, avec une procédure explicite pour signaler les abus ?<sup>2</sup>**

**O**  **I**  **N**  **NP**

3. L'ensemble du personnel et les bénévoles sont-ils obligés d'adhérer à un code de conduite pour la protection de l'enfant ?

**O**  **I**  **N**  **NP**

4. **Tous les membres du personnel ont-ils été formés aux questions des droits de l'enfant, notamment les questions de genre et de non-discrimination et à la participation des enfants ?**

**O**  **I**  **N**  **NP**

5. Votre organisation a-t-elle en place des politiques sur le lieu de travail qui :

**O**  **I**  **N**  **NP**

• reconnaissent les besoins du personnel et des bénévoles en matière de prise en charge des enfants?

**O**  **I**  **N**  **NP**

• créent un environnement favorable qui aide le personnel et les bénévoles qui ont des responsabilités de prise en charge à participer de manière égale ?

**O**  **I**  **N**  **NP**

6. Votre organisation soutient-elle le développement des membres du personnel comme modèles d'identification positifs pour les enfants et les soignants ?

2. Vous trouverez cette ressource utile pour la mise en place d'une politique de protection des enfants : Tearfund/National Society for the Prevention of Cruelty to Children, 2003, *Setting the standard: A common approach to child protection for international NGOs*

## Participation des enfants

### 7. Votre organisation implique-t-elle les enfants vivant avec le VIH (EVVIH) dans ses programmes et ses structures organisationnelles d'une manière qui :

O  I  N  NP

- permet que leurs contributions aient la même importance que les voix des autres ?

O  I  N  NP

- reconnaît leurs compétences et leurs expériences, qui facilitent leur rôle comme décideurs et exécutants actifs au sein des programmes ?

O  I  N  NP

- plaide pour que les EVVIH soient les porte-paroles de l'organisation ?<sup>3</sup>

Par exemple :

O  I  N  NP

- Vous assurez-vous que les messages pour le changement de comportement portant sur le VIH pour les enfants et les jeunes sont conçus par les EVVIH ?

O  I  N  NP

- Soutenez-vous la participation des EVVIH à un niveau de direction dans l'organisation par leur représentation à ce niveau et par une consultation régulière au niveau des programmes ?

O  I  N  NP

### 8. Votre organisation dispose-t-elle d'un mécanisme permettant de s'assurer que les points de vue des filles et des garçons (en particulier, les plus vulnérables ou les plus marginalisés) sont incorporés au niveau de la politique et pendant les processus de planification stratégique ?

Par exemple :

O  I  N  NP

- Les enfants et/ou les jeunes participent-ils aux organes de direction de votre organisation ?

O  I  N  NP

- Existe-t-il des systèmes établis au niveau de la communauté où les garçons et les filles peuvent faire un compte-rendu de votre travail ?

O  I  N  NP

### 9. Les jeunes (de sexe masculin et féminin) sont-ils encouragés et leur offre-t-on l'occasion d'assumer des rôles de direction dans votre organisation et vos programmes ?

Par exemple :

O  I  N  NP

- Votre organisation a-t-elle un programme d'encadrement qui permet aux pairs-éducateurs d'assumer des fonctions de gestion de projets et de devenir des membres du personnel avec le temps ?

3. Il serait utile pour votre organisation de revoir le module pour l'auto-évaluation du Code sur la participation significative des personnes vivant avec le VIH tout en examinant le présent document.



## Liste de Verification

O  I  N  NP

10. Votre programme soutient-il la participation des soignants adultes et d'autres adultes significatifs aux programmes qui prennent soin des enfants affectés par le VIH ?

**Actions requises pour appuyer la Section A.1 :**

## A.2: Conception, mise en œuvre et évaluation de programmes ou de projets

### Conception de programmes ou de projets

O  I  N  NP

11. Votre organisation analyse-t-elle l'impact du VIH sur les garçons et les filles de tous âges et sur leurs soignants et leurs familles, au niveau des ménages, de la communauté et au niveau national ?

O  I  N  NP

12. Votre organisation amène-t-elle les garçons et les filles de tous âges et leurs familles à examiner les problèmes qui affectent leurs vies ?

O  I  N  NP

13. Votre organisation a-t-elle évalué les différentes formes d'abus, de discrimination et d'exploitation des enfants, avec les enfants, les soignants et les communautés ?

Par exemple, avez-vous réfléchi aux points suivants :

O  I  N  NP

- Existe-t-il dans la communauté des enfants qui sont exposés à l'exploitation par le travail ?

O  I  N  NP

- Certains enfants sont-ils exposés à un risque élevé d'abus physiques ou sexuels ?

O  I  N  NP

- Y a-t-il discrimination sur la base du statut sérologique, du handicap, de l'appartenance ethnique ou de la religion ?

O  I  N  NP

14. Votre organisation implique-t-elle les enfants, leurs familles et les membres de la communauté dans l'identification de solutions potentielles à ces problèmes, en planifiant les programmes et en évaluant l'impact des programmes et des activités ?

O  I  N  NP

15. Votre organisation a-t-elle mené une analyse des parties prenantes pour identifier les partenaires qui représentent un large éventail des droits de l'enfant à la prévention, au traitement, aux soins et soutien du VIH ?

O  I  N  NP

**16. Votre organisation et ses partenaires ont-ils entrepris une analyse de la communauté en vue de découvrir les mécanismes de lutte, les forces et les capacités existant au sein de la communauté ?**

O  I  N  NP

17. L'analyse de la communauté étudie-t-elle également les facteurs sociaux, culturels, économiques et environnementaux qui rendent les enfants, les filles en particulier, plus vulnérables à l'infection à VIH et aux conséquences nuisibles du VIH ? <sup>4</sup>

4. Voici une ressource utile pour aider les communautés à identifier leurs forces et leurs mécanismes de résistance et voir comment ceux-ci peuvent soutenir les enfants vulnérables : REPSSI, 2004, *Journey of Life: A community workshop to support children*



## Liste de Verification

O  I  N  NP

18. Votre organisation a-t-elle pris en compte la nature à long terme de la vulnérabilité de l'enfant et a-t-elle identifié la manière de garantir la pérennité du soutien ?

Par exemple :

O  I  N  NP

- Vos programmes renforcent-ils les capacités des soignants, des familles et des communautés à prendre soin des enfants et à les soutenir ?

O  I  N  NP

- Vos programmes accroissent-ils l'accès aux services publics essentiels pour les enfants vulnérables et leurs soignants ainsi que les services d'éducation et de santé ?

O  I  N  NP

19. Votre organisation œuvre-t-elle à une riposte durable capable de réplication ?

Par exemple :

O  I  N  NP

- Votre programme ou votre projet a-t-il envisagé des façons de renforcer les capacités (tant au plan matériel qu'au plan émotionnel) des soignants, des familles et des membres de la communauté pour la fourniture de soins et soutien à long terme aux enfants ?

### Mise en œuvre de programmes ou de projets

O  I  N  NP

20. Votre organisation entreprend-elle des activités de sensibilisation et d'éducation de la communauté avec une approche culturellement sensible aux droits de l'enfant, notamment le droit des garçons et des filles vivant avec le VIH ou affectés par le VIH ?

O  I  N  NP

21. Votre organisation aborde-t-elle les inégalités liées au genre que rencontrent souvent les filles ?

Par exemple :

O  I  N  NP

- Tenez-vous compte des droits des filles à avoir accès à des informations et des services de santé sexuelle adaptés à leur âge ?

O  I  N  NP

- Avez-vous examiné les questions d'inégalité liées au genre comme l'âge du mariage ou l'héritage de biens ?

O  I  N  NP

22. Votre organisation travaille-t-elle en partenariat ou en alliance, notamment en partenariat avec les enfants et plaide-t-elle collectivement pour les droits relatifs à l'enfant affecté par le VIH ?

O  I  N  NP

23. Votre organisation plaide-t-elle pour une politique et une pratique améliorées pour s'assurer qu'un soutien effectif touche autant d'enfants que possible ?

Notamment en :

O  I  N  NP

- surveillant la qualité des plans d'action nationaux et leur impact sur les enfants et/ou les OEV

O  I  N  NP

- veillant à ce que les droits de l'enfant se reflètent pleinement dans les cadres stratégiques nationaux de VIH et de SIDA et d'autres stratégies clés (comme les stratégies nationales de réduction de la pauvreté, les stratégies d'éducation et de santé)

O  I  N  NP

- mobilisant le soutien communautaire pour les ripostes au VIH et en assurant des sources durables de soutien aux soignants, aux familles et aux communautés

### Suivi et évaluation

O  I  N  NP

24. Les outils de suivi et évaluation de votre organisation évaluent-ils les questions liées à l'âge et au genre en rapport avec le risque du VIH et la vulnérabilité et mesurent-ils ces changements sur le temps ?

O  I  N  NP

25. Votre organisation évalue-t-elle l'impact de vos programmes et vos activités sur la qualité de la vie des filles et des garçons de tous âges et sur les enfants présentant des vulnérabilités spécifiques ?

Notamment pour :

O  I  N  NP

- les garçons et les filles qui ont des handicaps physiques ou mentaux ou ceux dont les soignants ont un handicap

O  I  N  NP

- les enfants qui vivent dans des ménages marginalisés (par exemple, les consommateurs de drogues injectables, les professionnel(le)s du sexe, les minorités ethniques ou religieuses)

O  I  N  NP

- les enfants de la rue

O  I  N  NP

26. Votre organisation inclut-elle des enfants, des jeunes ainsi que leurs soignants et leurs ménages dans votre suivi et évaluation (y compris les processus qui incluent les points de vue des enfants vulnérables ou marginalisés) ?

Notamment :

O  I  N  NP

- les filles



## Liste de Verification

O  I  N  NP

- les enfants handicapés

O  I  N  NP

- les soignants d'enfants

O  I  N  NP

- les enfants vivant avec le VIH

O  I  N  NP

27. Le système de suivi et évaluation de votre organisation prend-il en compte les considérations éthiques dans la collecte et la gestion des informations concernant les programmes pour enfants ?

Par exemple :

O  I  N  NP

- Les enfants ont-ils été pleinement informés des implications que comporte le fait de donner des informations pouvant être documentées et utilisées et sont-ils soutenus pour la fourniture d'observations sécurisées et confidentielles sur les programmes ?

O  I  N  NP

- Les informations sont-elles données de manière amicale aux enfants ?

**Actions requises pour appuyer la Section A.2 :**



## Liste de Verification

# B

### Les enfants au centre des programmes sectoriels

Cette section aidera votre organisation à évaluer jusqu'à quel point vos programmes et vos projets prennent en compte les droits des garçons et des filles et leur vulnérabilité au VIH.

#### Programmes humanitaires et/ou de développement (intégration)

O  I  N  NP

1. Les programmes de VIH de votre organisation observent-ils une stricte application, en termes de mise en œuvre et de suivi, des directives pour la protection des filles et des garçons contre les abus physiques et psychologiques, contre la violence et l'exploitation sexuelle ?

O  I  N  NP

2. Les programmes de développement et/ou humanitaires de votre organisation prennent-ils en compte :

- les vulnérabilités liées au VIH de tous les garçons et toutes les filles au sein d'un ménage ?
- la manière dont vos activités atténuent l'impact du VIH sur les enfants ?

O  I  N  NP

3. Les programmes humanitaires et/ou de développement de votre organisation ont-ils tenu compte du risque qui affecte les enfants par rapport au VIH ? Avez-vous conçu les programmes de façon à réduire ces risques

Par exemple, dans un contexte d'urgence :

O  I  N  NP

- Le personnel et les participants sont-ils formés à la prévention des abus et de l'exploitation sexuelle des enfants ?

O  I  N  NP

- Un système de déclaration des abus est-il en place et appliqué ?

O  I  N  NP

- Les perspectives des enfants par rapport aux risques qu'ils peuvent rencontrer (par exemple, les trajets à risque pour se rendre à l'école, le manque d'accès aux préservatifs) sont-elles recherchées et intégrées dans les ripostes ?

Par exemple, dans un programme de développement rural :

O  I  N  NP

- Les interventions liées aux moyens de subsistance tiennent-elles compte de l'impact de l'intervention sur les enfants en termes de VIH ? (Par exemple, un enfant devra-t-il abandonner l'école pour s'occuper du bétail si le soignant/la soignante est trop fragile ou trop âgé(e) pour le faire lui-même ou elle-même ?)



## Liste de Verification

O  I  N  NP

- Les jeunes qui bénéficient de moyens de subsistance améliorés ont-ils besoin d'informations de prévention du VIH parce que des revenus plus importants impliquent une plus grande mobilité et une probabilité plus élevée de trouver des partenaires sexuels?

### Programmes de VIH

O  I  N  NP

4. Votre organisation assure-t-elle et/ou plaide-t-elle pour des services de conseil et dépistage volontaires accessibles aux enfants et aux jeunes ?

O  I  N  NP

5. Les programmes de prévention du VIH de votre organisation permettent-ils aux filles et aux garçons d'avoir accès aux informations et aux services ?

O  I  N  NP

6. Les programmes de prévention de VIH de votre organisation renforcent-ils les compétences qui permettent aux enfants de se protéger et de protéger les autres de l'infection à VIH et des abus et de l'exploitation sexuelle, en tenant compte des besoins spécifiques à leur âge et à leur sexe ?

O  I  N  NP

7. Votre organisation assure-t-elle et/ou plaide-t-elle pour des services de VIH et de santé sexuelle et reproductive, confidentiels et favorables aux jeunes auxquels les jeunes peuvent avoir accès sans le consentement des parents ou des tuteurs ?

O  I  N  NP

8. Votre organisation assure-t-elle et/ou plaide-t-elle pour l'accès des enfants au diagnostic et au traitement du VIH depuis leur naissance, y compris l'accès pour toutes les femmes aux programmes de prévention de la transmission mère-enfant (PTME) ?

O  I  N  NP

9. Votre organisation veille-t-elle à ce que les enfants et les jeunes séropositifs vivent positivement, aient accès aux soins et au traitement et vivent sans discrimination et sans stigmatisation, et/ou plaide-t-elle dans ce sens ?

O  I  N  NP

10. Votre organisation plaide-t-elle pour que les jeunes puissent exprimer leur sexualité sans discrimination et sans aucun jugement ?

O  I  N  NP

11. Votre organisation assure-t-elle ou plaide-t-elle pour le renforcement de compétences des jeunes afin de leur donner la capacité de négocier des rapports sexuels à moindre risque ?

O  I  N  NP

12. Votre organisation assure-t-elle ou plaide-t-elle pour la formation des jeunes en matière de relations entre les sexes ?

O  I  N  NP

13. Votre organisation fournit-elle des préservatifs masculins et féminins et du lubrifiant ainsi que des instructions sur leur usage correct aux jeunes qui le demandent ?

O  I  N  NP

14. Votre organisation fournit-elle des informations sur les contraceptifs aux jeunes qui le demandent ?



## Liste de Verification

O  I  N  NP

15. Votre organisation assure-t-elle des services de prophylaxie post-exposition aux jeunes ou assure-t-elle leur référence vers ces services en cas de viol ?

O  I  N  NP

16. Votre organisation assure-t-elle la référence pour les enfants et les jeunes confrontés à des violences domestiques ?

**Actions requises pour appuyer la Section B :**

## C

### Programmes pour les enfants affectés par le VIH

Cette section vous aidera à réfléchir au niveau auquel point votre organisation prend en compte les questions clés de programmes et de plaidoyer en appui aux enfants affectés par le VIH<sup>5</sup>.

O  I  N  NP

1. Votre organisation prend-elle en compte les besoins de tous les enfants vulnérables (par exemple, tous les enfants pauvres ou tous les enfants victimes d'abus) afin de veiller à un ciblage équitable des interventions et à un soutien non discriminatoire à tous les enfants ?

O  I  N  NP

2. **Votre organisation encourage-t-elle / participe-t-elle à des partenariats multisectoriels qui, grâce à la coordination et à la mise en réseau, sont capables produire des résultats holistiques pour les enfants affectés par le VIH ?**

Par exemple, soutenez-vous/plaidez-vous pour une coordination multisectorielle au niveau local afin d'obtenir des liaisons coordonnées entre :

O  I  N  NP

- toutes les parties prenantes locales (comme les agents de santé, les enseignants, les magistrats, les policiers, les assistants sociaux, les paysans, les hommes/femmes d'affaires, les leaders religieux et communautaires) et,

O  I  N  NP

- les personnes qui sont en mesure, au niveau communautaire, d'identifier les enfants vulnérables et leurs soignants (par exemple, les bénévoles communautaires de la protection des enfants) ?

3. Votre projet/programme a-t-il facilité des liens avec les principaux domaines de prestation de services ou de soutien suivants :

O  I  N  NP

- l'éducation ?

O  I  N  NP

- la santé ?

O  I  N  NP

- la prévention du VIH ?

O  I  N  NP

- le soutien psychosocial ?

5. Comme précisé dans *Framework for the protection, care and support of orphans and vulnerable children living in a world with HIV and AIDS*, élaboré en 2004 et complété par un document d'appui en 2007, *Enhanced protection for children affected by HIV and AIDS*. Ces documents sont disponibles sur [www.unicef.org](http://www.unicef.org). - Le guide de soutien des OEV ([www.ovcsupport.net](http://www.ovcsupport.net)) offre un résumé d'informations utiles sur tous les aspects des programmes pour les enfants affectés par le VIH.

O  I  N  NP

- le renforcement des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire/moyens économiques ?

O  I  N  NP

- les services juridiques ?

O  I  N  NP

- les services de protection comme la police et le bien-être social ?

O  I  N  NP

- les loisirs et le soutien culturel ?

O  I  N  NP

- l'enregistrement des naissances et autres droits des citoyens ?

O  I  N  NP

4. Votre organisation appuie-t-elle l'accès des enfants vulnérables aux services essentiels de manière directe ou par l'établissement de réseaux avec les prestataires de services locaux ?

Par exemple :

O  I  N  NP

- Les enfants vulnérables sont-ils soutenus pour rester à l'école ou y retourner ?

O  I  N  NP

- Les écoles sont-elles assistées pour être une source de soins, de protection et de soutien aux enfants vulnérables ?

O  I  N  NP

- Vos programmes identifient-ils les enfants en mauvaise santé et facilitent-ils leur accès aux soins de santé ? Notamment, l'appui pour les maladies infantiles courantes (mobilisation pour la vaccination ou pour l'eau potable et l'assainissement) et pour l'accès à la prévention et au traitement du VIH pour les enfants et leurs soignants, notamment la PTME pour les femmes enceintes ?

O  I  N  NP

- Facilitez-vous/plaidez-vous pour l'accès à l'enregistrement des naissances pour tous les enfants et aux papiers d'identité pour les soignants ? Lorsque cela existe, est-ce lié à l'appui pour l'accès aux transferts de revenus ?

O  I  N  NP

- Fournissez-vous/Plaidez-vous pour des services juridiques comme les mesures contre l'accapement des biens ?

O  I  N  NP

5. Votre organisation fournit-elle et/ou plaide-t-elle pour un ensemble de soutien matériel pour aider les enfants vivant avec le VIH et affectés par le VIH à demeurer dans leurs propres familles ou assure-t-elle une référence dans ce sens ?

Notamment en :

O  I  N  NP

- assurant ou mobilisant des moyens de subsistance ou des interventions de sécurité alimentaire

## Liste de Verification

O  I  N  NP

- fournissant une assistance juridique pour empêcher l'accaparement des biens et toute autre assistance pour la protection contre les abus et l'exploitation

O  I  N  NP

- soutenant les efforts communautaires pour améliorer le logement, l'eau et l'assainissement

O  I  N  NP

6. Votre organisation facilite-t-elle l'accès/plaide-t-elle pour des plans nationaux de protection sociale qui fournissent une aide matérielle aux enfants ou aux soignants qui ne sont pas en mesure d'être économiquement actifs ?

O  I  N  NP

7. Votre organisation assure-t-elle et/ou plaide-t-elle pour une prise en charge des enfants affectés par le VIH en matière de soins et de nutrition ou les réfère-t-elle vers ces services ?

O  I  N  NP

8. Votre organisation renforce-t-elle la capacité des familles et des ménages à protéger et à prendre soin des enfants affectés par le VIH et autres enfants vulnérables en apportant un soutien aux soignants ?

Notamment en :

O  I  N  NP

- renforçant les capacités de prise en charge des enfants par les soignants, particulièrement les soignants âgés ou les soignants qui sont des enfants

O  I  N  NP

- assurant un soutien psychosocial, une prise en charge précoce des enfants et des programmes portant sur les connaissances pratiques de la vie, ou en plaidant pour qu'ils en bénéficient

O  I  N  NP

9. Votre organisation assure-t-elle/plaide-t-elle pour un soutien aux adultes vivant avec le VIH pour leur permettre de continuer à vivre en bonne santé ?

Notamment en :

O  I  N  NP

- améliorant l'accès aux soins de santé, y compris les médicaments antirétroviraux

O  I  N  NP

10. Votre organisation soutient-elle des initiatives communautaires qui s'occupent d'enfants ayant perdu leurs parents et évite-t-elle de référer les enfants vers des institutions à moins qu'aucune autre alternative ne soit possible ?

O  I  N  NP

11. Votre organisation évite-t-elle de référer les enfants vers des institutions, qu'aucune autre alternative ne soit possible ?



## Liste de Verification

O  I  N  NP

12. Votre organisation travaille-t-elle avec des ripostes à base communautaire qui soutiennent les enfants affectés par le VIH et autres enfants vulnérables en vue de créer un environnement favorable au sein de la communauté ? Plaidez-vous pour un soutien durable et à long terme pour ces initiatives communautaires ?

Par exemple :

O  I  N  NP

- en soutenant les structures locales de soutien qui existent déjà comme les institutions religieuses et les écoles

O  I  N  NP

13. Votre programme prend-il en charge les questions d'abus, d'exploitation et de discrimination contre les enfants affectés par le VIH et autres enfants vulnérables ?

Par exemple :

O  I  N  NP

- Avez-vous assuré une formation et un soutien en matière de protection de l'enfant aux initiatives communautaires d'une manière culturellement adaptée ?

O  I  N  NP

- Soutenez-vous les initiatives communautaires qui luttent contre les abus (par exemple, le mariage précoce forcé, l'abus domestique ou sexuel des enfants et des femmes) ?

O  I  N  NP

14. Votre organisation plaide-t-elle pour que les politiques nationales soient basées sur une analyse des vulnérabilités propres aux filles et aux garçons ?

O  I  N  NP

15. Votre organisation plaide-t-elle pour que les ressources nationales soient équitablement distribuées afin de veiller à ce que les enfants affectés par le VIH et autres enfants vulnérables reçoivent une part équitable des ressources ?

O  I  N  NP

16. Votre organisation plaide-t-elle pour l'élimination de la stigmatisation et de la discrimination à l'égard des enfants affectés et des enfants vulnérables dans tous vos programmes / projets ?

Notamment en :

O  I  N  NP

- assurant un accès égal à l'école ou aux soins de santé pour les enfants affectés par le VIH

O  I  N  NP

- veillant à ce que les enfants reçoivent des services de VIH appropriés pour leur âge et leurs besoins

O  I  N  NP

- prenant en charge les questions d'abus et d'exploitation des enfants vulnérables



## Liste de Verification

O  I  N  NP

17. Votre organisation plaide-t-elle pour l'élimination de la violence sexuelle et de l'abus des enfants ?

O  I  N  NP

18. Votre organisation plaide-t-elle pour l'élimination du trafic des enfants ?

O  I  N  NP

19. Votre organisation est-elle en liaison avec d'autres programmes nationaux, les autorités locales et les ONG pour veiller à ce que :

- vos activités soient coordonnées et alignées sur les politiques et les programmes nationaux ?

O  I  N  NP

- votre suivi contribue au suivi et évaluation nationale ?

**Actions requises pour appuyer la Section C :**



## Plan d'action : Les Enfants et le VIH

En remplissant cette liste de vérification pour l'auto-évaluation, vous avez probablement identifié des domaines ayant besoin d'être améliorés et d'autres qui se trouvent déjà à un niveau de « bonne pratique ».

Veillez remplir le tableau du Plan d'action de la page suivante et fournir des exemples de

la manière dont vous comptez améliorer le travail de votre organisation au cours des six prochains mois, en réfléchissant en premier aux Questions clés présentées ci-dessous. Si vous répondez « non » à l'une ou l'autre de ces questions, il serait important pour vous de commencer ici à améliorer votre travail !

### Questions clés

1. Existe-t-il des systèmes pour garantir que la politique de protection de l'enfant dans votre organisation est mise en oeuvre et suivie, avec une procédure explicite pour signaler les abus ?
2. Tous les membres du personnel ont-ils été formés aux questions des droits de l'enfant, notamment les questions de genre et de non discrimination et à la participation des enfants ?
3. Votre organisation implique-t-elle les enfants vivant avec le VIH (EVVIH) dans ses programmes et ses structures organisationnelles ?
4. Votre organisation dispose-t-elle d'un mécanisme permettant de s'assurer que les points de vue des filles et des garçons (en particulier, les plus vulnérables ou les plus marginalisés) sont incorporés au niveau de la politique et pendant les processus de planification stratégique ?
5. Votre organisation et ses partenaires ont-ils entrepris une analyse de la communauté en vue de découvrir les mécanismes de lutte, les forces et les capacités existant au sein de la communauté ?
6. Les outils de suivi et évaluation de votre organisation évaluent-ils les questions liées à l'âge et au genre en rapport avec le risque du VIH et la vulnérabilité et mesurent-ils ces changements sur le temps ?
7. Les programmes de développement et/ou humanitaires de votre organisation prennent-ils en compte les vulnérabilités liées au VIH de tous les garçons et toutes les filles au sein d'un ménage et la manière dont vos activités atténuent l'impact du VIH sur les enfants ?
8. Votre organisation encourage-t-elle / participe-t-elle à des partenariats multisectoriels qui, par la coordination et la mise en réseau, sont capables de produire des résultats holistiques pour les enfants affectés par le VIH ?

N'oubliez pas de sauvegarder votre plan d'action rempli et de l'envoyer à **info@hivcode.org** ou **PO Box 372 1211 Genève 19 Suisse**

Nom de l'Organisation	Personne-contact	Adresse e-mail
Signé par		Date



## Plan d'action : Les Enfants et le VIH

**Résultats attendus**  
(Que voulons-nous réaliser ?)

**Activités clés**  
(Qu'avons-nous besoin de faire ?)

**Points d'action**  
(Comment le faisons-nous ?)

**Ressources**  
(De quel type d'appui avons-nous besoin pour le faire?)

**Calendrier**  
(Quand le ferons-nous ?)
